

la traduction intégrale.

D.—*Quel mot?*

R.—**L'ABNÉGATION.**

D.—*Et comment cela?*

R.— Il serait oiseux de parler des petits côtés de l'abnégation. Tel, par exemple, celui qui consiste à convenir que la rédaction du XXme Siècle sera gratuite. C'est bien le principe élémentaire de toutes les publications spéciales à une association déterminée, surtout quand cette association ni ne bat son plein, ni ne bat monnaie.

Telle également l'élimination de tout amour-propre, dit d'auteur, de toute prétention d'écrivain.—Ne voyons-nous pas les Scribes emboîter toujours le pas aux Pharisiens et se faire, par conséquent, part à deux dans les flagellations de la parole divine? La fameuse maxime en manchettes de dentelle "Le style, c'est l'homme," n'est peut-être qu'un paradoxe du plus paradoxal de tous les siècles, le XVIII^e; mais toujours est-il qu'au XIX^e elle a servi de terreau à une furieuse erpytogramie des intelligences, lesquelles se sont acclimatées à croire qu'il suffisait d'être un styliste pour faire un homme.—Foin donc de cette suffisance le long des pages futures de notre XXme Siècle! et nous comptons bien ne pas céder à cet engouement pour le "bien écrit", à cette ambition vainc que la récompense est vainc: *accipit mercedem suam rani nati.* —Nous disions même entre nous que n'eût été la crainte de passer pour d'affreux poseurs, nous eussions sans regret donné pour sous-titre à notre XXme Siècle: "revue impolitique et antilitéraire."

Mais, tout ceci, nous le répétons, ne forme que des quantités négligeables dans notre contrat d'abnégation.

D.—*Qu'est donc ce contrat?*

R.— Il tient tout entier en une seule ligne: "Aucun des articles que publiera le XXme Siècle ne sera signé."

D.—*Et quels sont les avantages de notre anonymat?*

R.— Un premier avantage, du côté de la pensée, c'est la coordination, sinon parfaite en soi, mais intentionnellement parfaite, entre la théorie et la pratique, entre le but et le moyen, entre la fixité du mobile et la simplification de la méthode.

C'est-à-dire que, d'une part, tout collaborateur à notre Revue, qu'il soit habituel ou éven-

distributrice. Si nous voulions donner un épigraphie à notre procédé, nous serions tentés d'inscrire sur la porte de notre revue: "Hoc limine prasumptio sistat et commutatio incendat."

D.—*N'est-ce pas une leçon que vous semblez donner?*

R.— A Dieu ne plaise! Ce n'est qu'un appel.

D.—*C'est bien aussi un règlement?*

R.— Non: c'est une règle.

D.—*Ne généra-t-elle personne?*

R.— Nous sommes charitalement plus disposés à croire qu'elle accomoderait tout le monde.—Qui ne connaît, au moins pour l'avoir entendu citer, la merveilleuse affirmation de saint Augustin: "Deux amours ont bâti deux cités"? La relire avec attention en son intégralité, la méditer dans son développement, éluciderait plus de questions, et des questions de toute nature, que les volumes entiers sur ce qu'on appelle les idées courantes. Pour employer le langage moderne, nous voulons simplement, dans l'assiette de notre rédaction, faire prédominer l'altruisme sur l'égoïsme, car il est bien avéré que là où la personnalité sait s'effacer, la seulement la communauté peut se réaliser.—Oui, la communauté. Et encore dans quelle faible mesure cette communauté d'une modique fraction de notre temps, d'un simple produit de notre attention et de nos études, se rapprocherait-elle du type de cette communauté des premiers chrétiens, qui avaient tout en commun, — *habetant omnia communia*, — parce qu'ils étaient persévérateurs dans la doctrine des Apôtres, — *perseverantes in doctrina Apostolorum*, — communauté qui n'avait, certes, aucun point de ressemblance avec le communisme, puisqu'elle nous a été, tout au contraire, divinement révélée pour en être l'antinomie et la préservation!

(à suivre.)

Hommes des classes dirigeantes, aidez l'ASSOCIATION qui veut donner une direction droite au mouvement social.

DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY

5 juillet 1880—1a

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

W. M. MACPHERSON,
75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1880—1a

gitimes et bien ortonnées vers le progrès. OUVRIERS de toutes classes, ce journal est votre ami.

Prix de l'abonnement:—**UNE PIASSTRE** par année, PAYABLE D'AVANCE.

S'adresser à l'agent officiel de "L'ASSOCIATION", M. ANTOINE LANGLOIS, 28 RUE ST-PIERRE, ou aux bureaux de "L'ASSOCIATION", 48, Rue St-Joseph, Québec.

AGENTS DEMANDES

\$5.00 PAR JOUR peuvent être gagnées facilement par toute personne active à laquelle ses loisirs permettent de solliciter des abonnements pour l'ASSOCIATION. S'adresser à

ANTOINE LANGLOIS,
No. 28, rue St-Pierre, B.-V. Québec.
No. 48, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

ASSURANCE

ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau:

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1880—1a

REMEDÉ DA Dp SAY

Le Grand Remède Français contre la Dyspepsie, les Affections Bilieuses, la Constipation, et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins.

Le REMÈDE DU Dp SEY est un composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives, et qui, loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Chose importante à noter: Le REMÈDE DU Dp SEY peut être pris à n'importe quelles doses sans déranger les habitudes et le régime de celui qui le prend.

Vendu par les pharmaciens, \$1 la boîte

S. LACHANCE, Propriétaire

1538-1540 rue Ste-Catherine, Montréal

5 juillet 1880.